

des nouvelles assurances souscrites et une analyse des montants en cours à la fin de l'année. Le tableau 18.25 compare les nouvelles assurances souscrites et les montants totaux des polices en vigueur pour la période allant de 1982 à 1985.

Le montant net des primes d'assurance souscrites en 1985 totalisait \$4.3 milliards, comparativement à \$3.9 milliards en 1984 et \$3.7 milliards en 1983. Le tableau 18.26 présente une ventilation par province du revenu réalisé de 1983 à 1985 au titre des primes directes souscrites uniquement.

Les principales catégories d'actif et de passif des compagnies d'assurance-vie à charte fédérale figurent au tableau 18.27. Le tableau 18.28 présente les principales sources de revenu et certains postes de dépenses.

**Chiffres moyens des montants d'assurance souscrite.** Exception faite des personnes n'ayant pas d'assurance-vie, le montant moyen de la protection de chaque personne assurée atteignait environ \$49,000 au 31 décembre 1984.

Le montant moyen d'assurance souscrite par chaque ménage à la fin de 1984 était d'environ \$75,100. Ce montant est quatre fois supérieur à celui de 1970.

**Achats.** En 1984, les Canadiens ont acheté pour \$110.3 milliards de polices d'assurance-vie; montant qui est huit fois supérieur à celui de 1970.

**Répartition selon la nationalité de la compagnie.** A la fin de 1984, les Canadiens détenaient de l'assurance-vie pour une valeur de \$679 milliards; 80.2 % étaient souscrits auprès de compagnies constituées au Canada, 14.0 % auprès de compagnies américaines, 4.3 % auprès de compagnies britanniques et 1.5 % auprès de compagnies constituées dans d'autres pays d'Europe. Les compagnies à charte fédérale ont fourni 93 % du total de l'assurance-vie en vigueur.

Concernant les sociétés de secours mutuel enregistrées, les certificats en vigueur au Canada totalisaient \$4.3 milliards à la fin de 1985, comparativement à \$4.0 milliards à la fin de 1984 et \$3.6 milliards à la fin de 1983. Les primes souscrites au Canada ont totalisé \$112 millions en 1985, c'est-à-dire \$79 millions par des sociétés canadiennes et \$33 millions par des sociétés étrangères. Les chiffres correspondants pour 1984 sont \$95 millions de primes souscrites, soit \$71 millions par des sociétés canadiennes et \$24 millions par des sociétés étrangères. Les sociétés canadiennes ont également déclaré pour \$178 millions de primes souscrites à l'extérieur du Canada en 1984 et \$217 millions en 1985. En 1983, les primes souscrites ont totalisé \$84 millions au Canada, comparativement à \$70 millions en 1982. Les sociétés canadiennes ont souscrit pour un total de \$65 millions en 1983 et les sociétés étrangères \$18 millions,

tandis que les sociétés canadiennes ont déclaré pour \$180 millions de polices souscrites à l'extérieur du Canada.

#### 18.4.2 Assurance biens et risques divers

Le montant des primes directes souscrites au Canada totalisait \$11.2 milliards en 1985, comparativement à \$10.1 milliards en 1984 (tableau 18.30).

A la fin de 1985, il existait au Canada 244 compagnies (104 canadiennes, 23 britanniques et 117 étrangères) autorisées, par le Département fédéral des Assurances, à offrir de l'assurance biens et risques divers. A la fin de 1984, leur nombre atteignait 243 (101 canadiennes, 23 britanniques et 119 étrangères).

Dans le cas des compagnies à charte fédérale, le revenu net réalisé au titre des primes a atteint \$7.9 milliards en 1985 et \$6.9 milliards en 1984.

Les primes nettes d'assurance biens souscrites au Canada en 1985 ont atteint \$2.9 milliards, alors qu'en 1984, elles s'élevaient presque à \$2.6 milliards (tableau 18.29). Le montant net des sinistres a atteint \$1.9 milliard en 1985, soit une augmentation de \$243 millions par rapport à 1984. Les primes nettes d'assurance-automobile souscrites au Canada en 1985 se chiffraient à \$3.7 milliards, comparativement à \$3.3 milliards en 1984. Le chiffre net des sinistres réalisés a atteint \$3.3 milliards en 1985, ce qui représente une augmentation de \$542 millions par rapport à 1984.

Les primes nettes d'assurance contre les accidents personnels et la maladie souscrites au Canada en 1985 ont totalisé \$268 millions, comparativement à \$242 millions en 1984. Les primes nettes acquises en 1985 ont atteint \$255 millions et les sinistres réalisés, \$206 millions, ce qui donne un taux de sinistres de 77 %. En 1984, les primes nettes avaient totalisé près de \$238 millions et les sinistres réalisés, \$180 millions, présentant ainsi un taux de sinistres de 76 %. Les primes nettes au titre des polices d'assurance responsabilité souscrites au Canada ont atteint \$729 millions en 1985, comparativement à \$486 millions en 1984. Les primes nettes acquises en 1985 se sont élevées à \$606 millions et les sinistres nets à \$562 millions, soit un taux de sinistres de 93 %. En 1984, les montants correspondants étaient de \$461 millions pour les primes nettes acquises et de \$492 millions pour les sinistres nets, ce qui donnait un taux de sinistres de 107 %.

Les principales catégories d'actif et de passif des compagnies d'assurance biens et risques divers à charte fédérale figurent au tableau 18.31.

Les résultats d'exploitation des compagnies d'assurance qui exerçaient leurs activités au Canada ces dernières années ont varié entre une perte de